

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4307

Emprunt du CCAS auprès de la CARSAT pour la réhabilitation de la Résidence autonomie Jolivot

Délégation générale aux affaires sociales, aux sports, à l'éducation et à l'enfance

Rapporteur : Mme RIVOIRE Françoise

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 NOVEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2018

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme SERVIEN, Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAINÉ (pouvoir à M. LEVY), M. HAVARD, Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme NACHURY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2018/4307 - EMPRUNT DU CCAS AUPRES DE LA CARSAT POUR LA REHABILITATION DE LA RESIDENCE AUTONOMIE JOLIVOT (DÉLÉGATION GÉNÉRALE AUX AFFAIRES SOCIALES, AUX SPORTS, À L'ÉDUCATION ET À L'ENFANCE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 novembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La réhabilitation de la Résidence Autonomie Renée Jolivot a commencé en février 2018 pour une durée prévisionnelle de 18 mois.

Afin de compléter le financement de cet équipement, le CCAS sollicite auprès de la CARSAT, une demande de prêt aux conditions suivantes :

- montant de 533 800 € destiné à la réhabilitation de la Résidence Autonomie Renée Jolivot, situé 1 rue Jean Sarrazin à Lyon 8ème ;
- durée de 20 ans ;
- sans intérêt remboursable ;
- amortissement linéaire et constant, 26 690 €/an.

Les délibérations du CCAS qui concernent un emprunt sont exécutoires sur avis conforme du Conseil municipal (article L 2121.34 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Vu l'article L 2121.34 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis du Conseil du 8^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission affaires sociales - solidarité - santé - droits des citoyens ;

DELIBERE

1. La demande d'emprunt du CCAS auprès de la CARSAT, relatif au financement du programme de réhabilitation de la résidence autonomie Renée Jolivot, pour une durée de 20 ans, à taux « zéro » d'un montant total de 533 800 € est approuvée.
2. M. le Maire est autorisé à signer tout document y afférent.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Françoise RIVOIRE